



La feuille d'info du conseil local des parents d'élèves du Lycée Alfred Kastler

Nous contacter

➤ **Le blog :**

<http://fcpe-kastler-talence.over-blog.com>

➤ Par courrier postal :
FCPE Alfred KASTLER
14, Av. de l'Université
33400 TALENCE

➤ Par courrier déposé
à l'accueil du lycée

➤ **Courriel (de préférence)**
kastler.fcpe@wanadoo.fr

➤ ☎ : **06 51 80 04 42**

SVP utilisez la messagerie, n'oubliez pas de mentionner votre nom et celui de votre enfant s'il est différent, sa classe et un numéro de téléphone fixe à rappeler.

Vous informer

➤ **Le local FCPE**

Situé à l'intérieur du lycée, derrière le réfectoire arrondi, passer à droite de l'accueil.

Les horaires d'ouverture sont affichés sur la porte en fonction de la disponibilité des bénévoles.



► Mot du Président

Comme chaque année à l'occasion de la journée portes ouvertes, les parents d'élèves FCPE souhaitent s'adresser aux parents des futurs élèves du Lycée Kastler, et leur souhaiter la bienvenue.

Nous avons pour objectif de rassembler toutes les personnes se retrouvant dans un engagement pour une école publique, laïque et gratuite pour tous les élèves.

En tant que parents et membres à part entière de la communauté éducative, nous participons activement à toutes les commissions (Conseil de Discipline, Conseil de Vie Lycéenne, etc.) et au Conseil d'Administration du Lycée. Cependant cette année, nous constatons avec regret une diminution de l'implication des parents et avons besoin de toutes les bonnes volontés pour :

- Favoriser l'accès pour tous et dans les meilleures conditions au Lycée (l'existence d'une Bourse aux Livres est essentielle pour les familles),
- Veiller au bon déroulement de la vie au lycée en signalant les dysfonctionnements mais aussi en favorisant les bonnes initiatives,
- Aider à l'obtention des moyens nécessaires auprès de l'éducation nationale et du conseil régional,
- Représenter les parents aux conseils de classe, les informer, les conseiller.

2014-2015 est l'année de la mise en service de nouveaux bâtiments au Lycée, les élèves, particulièrement les internes, ont subi de nombreux problèmes, notamment de chauffage. Nous sommes intervenus auprès du conseil régional, de l'administration du Lycée pour trouver des solutions techniques, obtenir les aménagements nécessaires pour le bien-être des enfants. Aujourd'hui, les travaux ne sont pas finis, et, il nous faudra encore rester vigilants.

Nous continuerons également à maintenir un niveau d'exigence élevé mais légitime auprès de l'administration pour que le Lycée dispose de tous les moyens nécessaires pour l'éducation de nos enfants.

Pour toutes ces raisons, nous espérons retrouver prochainement de nouveaux parents dans cet engagement pour tous les élèves du Lycée Kastler.

L'ORIENTATION EN SECONDE EN 3 TEMPS

<i>1er trimestre : L'adaptation</i>	<i>2ème trimestre : L'information et la réflexion</i>	<i>3ème trimestre : Le choix et les décisions d'orientation</i>		
Le passage du collège au lycée demande un investissement important pour s'adapter aux nouvelles exigences. Le conseil de classe du 1er trimestre donne une première indication sur le niveau de réussite dans les matières.	L'élève et sa famille expriment des souhaits d'orientation à l'aide d'une fiche navette remise par l'établissement : choix de la série de première, redoublement. Le conseil de classe formule une proposition provisoire d'orientation, base d'un dialogue en vue du choix définitif.	En mai, l'élève et sa famille formulent leurs vœux définitifs d'orientation : séries de 1ère, redoublement, réorientation dans l'enseignement professionnel, autres formations.	En juin, le conseil de classe répond par une proposition d'orientation : série de première ou redoublement. Si celle-ci est conforme au choix de l'élève, elle devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.	Si elle est différente du choix de l'élève, le chef d'établissement prend la décision définitive après un entretien avec la famille. Si le désaccord persiste après l'entrevue, la famille peut faire appel, dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la décision du chef d'établissement, auprès d'une commission qui statuera et prononcera la décision définitive d'orientation.

DATES des EXAMENS

Toutes les dates et descriptifs des épreuves (bac français, épreuves anticipées et facultatives, bac général, technologique, professionnel, CAP et Brevet de technicien) sont donnés sur le **BO** bulletin officiel de l'Education Nationale http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=75197
En résumé :

- **Ecrit Bac français:** **Vendredi 19 juin**

- **Epreuves anticipées écrites** (fin de première) :
Sciences série ES et L : **Mardi 23 juin au matin**

Les épreuves orales : "oraux de français" pour toutes les séries générales et technologiques et **"histoire -géographie"** pour les séries technologiques seront déterminées plus tard.
Convocation par courrier ou par votre professeur directement (fin mai pour l'épreuve en juin).

- **Bac général et technologique, épreuves écrites :**
17 juin, 18 juin, 19 juin, 22 juin, 23 juin, 24 juin.

- **Baccalauréat professionnel, épreuves écrites :**
16 juin, 17 juin, 18 juin, 19 juin, 20 juin.

Les épreuves écrites du domaine général auront lieu respectivement :

- le **Mercredi 17 juin 2015** pour celles de français ;
- le **Mercredi 17 juin 2015** pour celles d'histoire géographie et éducation civique;
- le **Jeudi 18 juin 2015** pour celles d'arts appliqués et de cultures artistiques ;
- le **vendredi 19 juin 2015** pour celles de prévention, santé et environnement.

- Pour les autres épreuves facultatives voir dans les établissements.

Résultats du premier groupe d'épreuves pour bac général, technologique et professionnel : **Mardi 7 juillet**

Les épreuves du second groupe se dérouleront jusqu'au **10 juillet 2015 inclus** pour l'ensemble des baccalauréats.

Les épreuves écrites de la première série de l'examen des brevets de technicien auront lieu du 11 mai au 15 mai 2015. Pour les épreuves orales et pratiques du brevet de technicien voir avec les établissements.

L'équipe FCPE du lycée Kastler reste à votre écoute toute l'année.